

Réaction de l'UPA au discours de politique générale du Premier Ministre

L'UPA qui réunissait le 3 juillet l'ensemble de ses représentants régionaux et départementaux, a pris connaissance du discours de politique générale adressé par le Premier Ministre à l'Assemblée nationale.

La première satisfaction de l'UPA tient à la place accordée par le Premier Ministre au renouveau du dialogue social. Les perspectives tracées par le Chef du gouvernement, montrent qu'il souhaite **replacer les partenaires sociaux au centre de l'élaboration des normes sociales et qu'il prendra appui sur la position commune adoptée par ceux-ci le 16 juillet 2001**. De même, l'UPA qui a conclu un accord pour le développement du dialogue social dans l'artisanat, se sent confortée par le soutien qu'il a apporté aux partenaires sociaux en vue de vivifier la démocratie sociale.

A juste titre, le Premier Ministre a réaffirmé l'importance de la formation professionnelle pour assurer l'emploi de demain. **Répondant à un besoin particulièrement sensible dans l'artisanat, il a souhaité valoriser l'enseignement professionnel et établir des passerelles entre les voies technologique, professionnelle et générale**. Concernant l'idée d'assurance-emploi et de compte personnel de formation, l'UPA considère que cette question relève d'abord des partenaires sociaux et invite à une reprise de la négociation relative à la formation professionnelle qui n'a pu aboutir à l'automne 2001.

Le Premier Ministre ayant confirmé la volonté du gouvernement de **pérenniser le système de retraite par répartition** tout en laissant place à un revenu d'épargne complémentaire, l'UPA participera sur cette base à la concertation qui doit s'engager dès l'automne. Il conviendra notamment de faire en sorte que les régimes publics de retraite participent à l'effort national et que la possibilité soit laissée aux personnes qui ont cotisé le nombre de trimestres requis de faire valoir leur droit à la retraite avant 60 ans. **En ce qui concerne les retraites complémentaires, l'UPA a invité les partenaires sociaux, dès le mois d'avril dernier, à proroger l'accord du 10 février 2001** de sorte que les Français puissent percevoir leur retraite à taux plein au-delà du 31 décembre 2002.

L'UPA se félicite par ailleurs que le Premier Ministre ait rappelé **l'objectif de responsabilisation de tous les acteurs de l'assurance maladie** et de la clarification des rôles respectifs de l'Etat et des gestionnaires de l'assurance maladie.

La confirmation de la baisse des charges sociales qui conditionne le développement de l'emploi, est de nature à rassurer les chefs d'entreprises artisanales.

L'UPA prend acte de la volonté du Premier Ministre de s'orienter vers des assouplissements à la législation sur les 35 heures, dans le cadre du dialogue social, comme elle le demandait.

En revanche, il est étonnant que le Premier Ministre ait annoncé sa volonté de créer un million d'entreprises nouvelles, en **omettant de prendre en compte la situation de centaines de milliers de chefs de petites entreprises françaises qui actuellement ne trouvent pas de repreneurs.**